



Projet de Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale

Journées « La Bussière 2015 » - 12/06/15 - Dr Radoine
HAOUI - CH Marchant - TOULOUSE



I - Contexte :

- Le rapport de la Cour des Comptes déplore « *la sous-dotation persistante de la recherche en psychiatrie* » qui ne reçoit pas plus de 3 % des crédits publics de recherche en santé.
- Le Rapport Milon précise que la recherche française représente 2,4 % des publications mondiales dans le domaine de la psychiatrie et à cet égard, la participation des équipes de recherche française aux programmes de recherche européens doit être encouragée.
- Tous les rapports ont mis l'accent sur **la nécessité de développer et de promouvoir la recherche en Psychiatrie et Santé Mentale.**

II-Constats

- ☛ Rareté des liens entre les établissements, entre les acteurs régionaux de la santé mentale
- ☛ Peu de connaissance des besoins et des moyens de santé mentale spécifiques, peu d'indicateurs (épidémiologiques...)
- ☛ Peu de connaissance des spécificités et spécialités de chaque établissement de soin
- ☛ Peu de lieux d'échange et de partage concernant nos interrogations professionnelles quotidiennes : démarches qualités, dispositifs de soins, stratégies thérapeutiques...
- ☛ Peu de recherche clinique, intégrative... et impossibilité à l'instaurer isolément...

III-Recherche en Psy, Pourquoi ?

- La promotion de la recherche clinique : **cruciale pour développer le potentiel d'innovation des soins en psychiatrie**
- **Amélioration de la qualité des soins** : intérêt d'interroger nos pratiques, les dispositifs des soins, les faire évoluer.
- **Facteur fort d'attractivité** pour les Etablissements de santé, image positive de la région
- **Facteur de décloisonnement** des Etablissements de santé et de mise en commun d'expertises au service des patients
- **Apprendre à travailler dans une pluridisciplinarité** : associer d'autres catégories professionnelles non médicaux des EPSM non universitaire (infirmiers, cadres de santé et psychologues)
- **Source de recettes non négligeables**



IV- Organisation des dispositifs de recherche (suite):

- Niveau 1, local implantées dans les CHU
- Niveau 2, régional et interrégional : mise en place de réseaux régionaux et interrégionaux de recherche, centrés autour d'une équipe de recherche du niveau 1 et associant des équipes cliniques le plus souvent localisées dans des Centres Hospitaliers Spécialisés ou Généraux.
- Niveau 3, national ou international : mise en commun d'expertises multiples et/ou un large recrutement. Il fait intervenir plusieurs équipes labellisées, et le cas échéant les réseaux régionaux et interrégionaux associés.



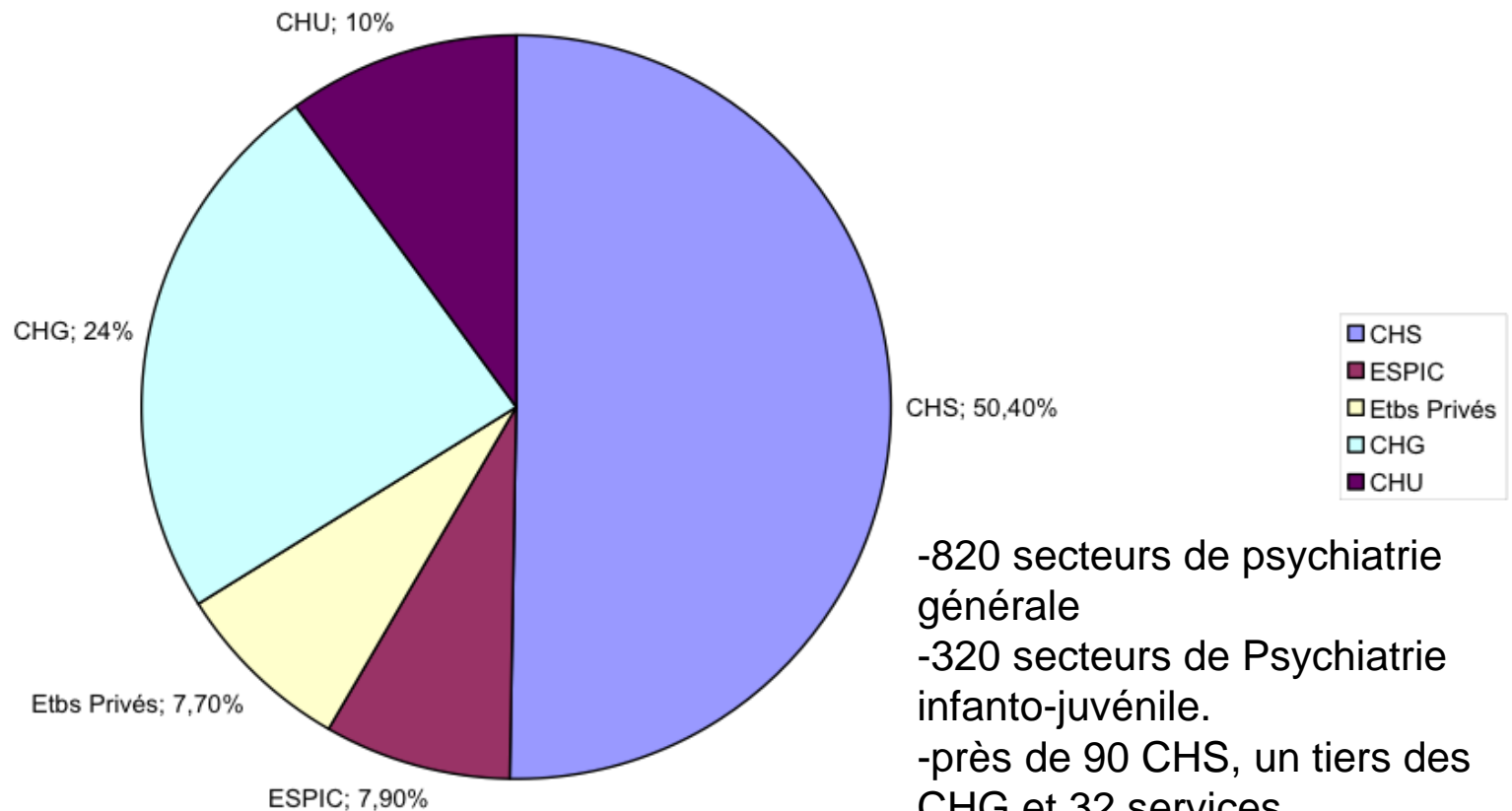
V- Recherche Régionalisée : Pourquoi ?

- **Intérêts partagés** : volonté de travailler ensemble, mise en commun de savoirs faire, améliorer la qualité des soins, lutter contre la destigmatisation,...
- **Besoin de compétences** (juridiques, évaluations, formations, ...) et des moyens (personnel, finances, ...) pour une recherche opérationnelle
- **Besoin de réseaux d'investigation et de coordination des travaux**



VI- Les établissements de santé qui s'occupent de psychiatrie

Files actives en psychiatrie selon le statut des établissements 2012 (n = 2 172 782)



-820 secteurs de psychiatrie générale
-320 secteurs de Psychiatrie infanto-juvénile.
-près de 90 CHS, un tiers des CHG et 32 services universitaires

IV- Vers un Projet National Structurant

- Le développement de la recherche à proximité des lieux de soins repose donc sur **le développement de liens opérationnels entre les Services Hospitalo-Universitaires des CHU et les Etablissements de Santé Publics ou Privés assurant des missions de Psychiatrie.**
- Le **Collège National des Universitaires de Psychiatrie (CNUP)**, associé à la **Conférence Nationale des Présidents de CME de CHS** souhaitent renforcer le pilotage de la Recherche Clinique en Psychiatrie.



V- Coordination Nationale des Dispositifs Régionaux de Recherche Clinique en Psychiatrie et Santé mentale

1-MISSIONS

- ☛ Dispositif d'appui technique, d'animation et d'articulation des Fédérations Régionales de Recherche Clinique en Psychiatrie et Santé Mentale.
- ☛ **Coordination placée sous la responsabilité :**
 - **Coordinateur Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (PUPH)** désigné par le Président du Collège National Universitaire de Psychiatrie
 - **Coordinateur Praticien Hospitalier** désigné par le Président de la Conférence Nationale des présidents de CME de CHS.



Coordination Nationale des Dispositifs Régionaux de Recherche Clinique en Psychiatrie et Santé mentale (suite)

2-OBJECTIFS

- **Recenser** les différents Dispositifs ou Fédérations Régionales de Recherche Clinique en Psychiatrie et Santé Mentale
- **Inciter, favoriser et aider** à la constitution d'un Dispositif ou Fédération de Recherche Régionale avec les Etablissements de Santé ayant une activité en en Psychiatrie
- **Constituer un groupe de diffusion** entre les différents Dispositifs ou Fédérations Régionales en Psychiatrie et en santé Mentale
- **Renforcer les liens** entre les différents Dispositifs ou Fédérations Régionales de Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale grâce à des échanges par maillage internet



Coordination Nationale des Dispositifs Régionaux de Recherche Clinique en Psychiatrie et Santé mentale (suite)

- **Animer la coordination nationale** et réunir au moins une fois/an les représentants des Dispositifs ou Fédérations Régionales de Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale : partager des expériences, discuter de questions méthodologiques, bilans...
- **Dynamiser la recherche collective** (Praticiens Hospitalo-Universitaires, Praticiens Hospitaliers, Praticiens Libéraux, Internes, Infirmiers et Psychologues)
- **Rencontrer et impliquer** tout partenaire professionnel susceptible de participer aux travaux de la future fédération : Conférences des Pdts de CME des CHU, des CHG, Conférences des Doyens, Conférences des Directeur d'EPS



Coordination Nationale des Dispositifs Régionaux de Recherche Clinique en Psychiatrie et Santé mentale (suite)

- **Identifier** des thématiques de recherche clinique répondant à des enjeux ou de priorité de santé publique.
- **Se rapprocher** des associations d'usager (FNAPSY) et de familles (UNAFAM) afin de se positionner avec les professionnels sur les thématiques de recherche clinique qui pourraient être déployées sur plusieurs ou sur l'ensemble des dispositifs régionaux de recherche en psychiatrie et en santé mentale.
- **Représenter** les Fédérations Régionales de Recherche auprès du Ministère de la Santé, de la HAS, du CNCR, des EPST



THEMATIQUES PROPOSEES en Midi- Pyrénées

-Pour la psychiatrie adulte :

- o La contention en psychiatrie
- o Hospitalisation de longue durée en psychiatrie
- o Impact du vieillissement sur le malade schizophrène ou bipolaire
- o Les ré-hospitalisations en psychiatrie
- o Psychoses chroniques et thérapeutiques non médicamenteuses

- Pour la psychiatrie infanto-juvenile :

- o Le rôle des CMP Enfants dans la prise en charge des nouvelles pathologies (TDAH ...)
- o Parcours de soins d'une psychose débutante

MERCI DE VOTRE ATTENTION

